



ASSOCIATION DES MAIRES, ADJOINTS, ■ ■ ■
PRÉSIDENTS DE COMMUNAUTÉS DE LA MAYENNE

Formations des élus

CATALOGUE 2023

Cette offre de formation
est éligible à

**MON
COMPTE
FORMATION**

moncompteformation.gouv.fr



Organisme agréé par le ministère de l'Intérieur pour dispenser de la formation aux élus locaux -
SIRET 441 506 482 00039

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 52530100653 auprès du préfet de région PAYS-DE-
LA-LOIRE

SOMMAIRE

Offre de formations sur mesure p.3

Catalogue 2023

Efficacité personnelle

Gestion de projet : conduite du changement Mercredi 1^{er} mars 2023 p.4

Information et communication

Médias sociaux et bonnes pratiques pour développer une communication d'influence Vendredi 7 avril 2023 p.5

Bilan de mi-mandat Vendredi 26 mai 2023 p.6

Urbanisme - Environnement - Mobilités

La lutte contre les constructions illégales : les outils juridiques à la disposition des Maires Vendredi 9 juin 2023 p.7

Commune - EPCI - Gouvernance

Les procédures de reprises dans le cimetière communal Mercredi 20 septembre 2023 p.8

Finances locales - Commande publique

Préparer son budget : les clés de la réussite Vendredi 3 février 2023 p.9

Enfance jeunesse - Sport

Comment faire vivre le label Terre de Jeux 2024 Vendredi 10 mars 2023 p.10

Nouvelle gouvernance et politiques sportives locales avec l'ANDES Mercredi 21 juin 2023 p.11

Fiche d'inscription p.12

Conditions générales P.13

OFFRE DE FORMATIONS SUR MESURE

L'AMF 53 propose également une offre de **prestations personnalisées dans vos locaux** ou en **webinaire** sur des **thématiques que vous choisissez**. Vous trouverez ci-après une **liste non exhaustive de l'offre disponible**.

Efficacité personnelle et collective

Prise de parole en public
Améliorer l'efficacité de vos réunions
Animer une équipe / bases du management
Gestion des conflits
Annonce d'un décès
Langage non verbal
Bilan de mi-mandat
Gestion en mode projet
Manager dans le changement
Gérer son temps et ses priorités
Bien communiquer et s'affirmer dans les relations professionnelles
Capitaliser sur vos expériences
(Re)définir les rôles de chacun
(Re)définir la vision partagée
Maintenir l'engagement de l'équipe municipale

Information et communication

Communication digitale
Smart city - mairie connectée - digitalisation
Construire une stratégie de communication

Urbanisme - Environnement - Mobilités

Mandat du climat
Financement de l'urbanisme
Efficacité énergétique
Eau - assainissement : gestion du service - financement
Déchets : gestion du service - financement
Revitalisation centre-bourg
Outils de maîtrise foncière
Voirie communale - Chemins ruraux
Fresque du numérique

Commune - EPCI - Gouvernance

Elections
Législation funéraire
Modes de gouvernances participatives
Fonctionnement des assemblées
Pouvoir de police
Etat-civil
Statut de l' élu
Assurances de la commune
Modes de gestion des services publics
Responsabilité et déontologie des élus
Débits de boissons
Maire employeur
Collaborer avec les agents
Co-construire avec les citoyens
Expérimenter des modes de décision partagée

Finances locales - Commande publique

M57
Atelier élaboration du budget
Prospectives financières
Marchés formalisés
Marchés de maîtrise d'œuvre
Marchés à procédure adaptée
Marchés de restauration collective
Gestion de la dette
Optimiser les ressources fiscales et financières

Action sociale - Culture - Vie associative

Education artistique et culturelle
CCAS - CIAS
Les fondamentaux de la culture et projet culturel de territoire
Relations commune/associations

Enfance jeunesse

Animation temps périscolaire
Accueil de la petite enfance
Gestion de la pause méridienne et de la restauration collective
Laïcité

Date

Mercredi 1^{er} mars 2023

Durée

6 heures
9h00 – 17h00

Lieu

Maison des collectivités
CHANGÉ

Intervenante

Catherine MENANT
Consultante-formatrice en
management

Prix

180 Euros

Public

Elus

Niveau

Débutant

Modalités de suivi

Présentiel

[Cliquer sur le logo pour
accéder à l'offre sur
MonCompteFormation](#)



Objectifs

- Donner du sens aux changements pour soi et pour l'équipe municipale
- Anticiper les causes de résistance et identifier les opportunités d'évolution
- Maîtriser les outils essentiels de conduite de changement

Programme

1/ Un changement, des changements

- Identifier les mutations de l'environnement et ses conséquences
- Etudier la rationalité limitée de l'acteur dans le changement
- Comprendre le contrat implicite

2/ Elaborer une stratégie pour accompagner le changement dans la collectivité territoriale

- Identifier les enjeux liés à la conduite de changement
- Connaitre les principes clés pour réussir une démarche de changement
- Analyser les différents types de changement

3/ Du diagnostic de l'existant à la stratégie de changement

- Etudier les différents styles de conduite de changement
- Anticiper les changements
- Analyser les impacts du changement sur l'organisation

4/ Mettre en place des stratégies d'intervention

- Comprendre la logique des acteurs face au changement
- Agir sur les populations et les acteurs importants pour les changements
- Négocier les changements avec les agents

5/ Le rôle de l' élu dans la conduite de changement

- Communiquer efficacement dans les changements
- Identifier les degrés d'engagement dans le changement
- Mettre en place un processus en 4 temps

Points forts

Consultante-formatrice en management opérationnel depuis 10 ans, Catherine MENANT a accompagné les responsables des collectivités territoriales sur des changements stratégiques, structurels, culturels et opérationnels.

Elle privilégie les **formations-actions**, en trouvant un juste équilibre entre les apports théoriques et les échanges de bonnes pratiques.

Information Communication

Médias sociaux et bonnes pratiques pour développer une communication d'influence

Date

Vendredi 7 avril 2023

Durée

6 heures
9h00 – 17h00

Lieu

Maison des collectivités
CHANGÉ

Intervenant

Franck Hashas

Consultant Numérique &
Digital | Formateur | Auteur

Prix

180 Euros

Public

Elus

Niveau

Débutant

Modalités de suivi

Présentiel

[Cliquer sur le logo pour
accéder à l'offre sur
MonCompteFormation](#)



Objectifs

A l'issue de cette formation, l'apprenant sera sensibilisé aux bonnes pratiques d'une **communication digitale adaptée à sa cible**.

L'apprenant saura **appréhender les médias sociaux et leurs usages** en façonnant son **identité numérique**.

Programme

1. **Ce qu'il faut comprendre** pour rentrer dans le jeu (différence entre communication d'influence digitale et communication dite classique, nouveaux comportements, attentes, etc.).
2. **Pourquoi utiliser les médias sociaux**, à faire / à ne pas faire, exemples de profils/Pages / **Construire son image, son identité digitale**.
3. Les grandes lignes d'une **stratégie de contenu**.
4. **Quelle(s) plateforme(s) sociale(s)** choisir et pourquoi ?
5. Poster les premiers contenus et **bonnes pratiques de publications**.
6. **Quelques fonctions de publication à connaître**.

Points forts

Méthode itérative afin de permettre de **transposer en temps réel des cas vécus** par les apprenants.

Le formateur intervient en tant que conférencier lors de forums du réseau de la communication publique et territoriale, au sein d'alumnis ou d'accélérateurs de start ups, et co-auteur pour Territorial Edition du "Guide des bonnes pratiques pour un élu connecté" et du classeur "Le Dircom" ([lien vers les ouvrages](#)).

Date

Vendredi 26 mai 2023

Durée

6 heures
9h00 – 17h00

Lieu

Maison des collectivités
CHANGÉ

Intervenant

Pauline LEROUGE

Formatrice

Prix

180 Euros

Public

Elus

Niveau

Débutant

Modalités de suivi

Présentiel

[Cliquer sur le logo pour accéder à l'offre sur MonCompteFormation](#)



Objectifs

Se situer personnellement en tant qu'élu (attentes/réalités - vision politique - fonctionnement de l'équipe municipale, actions menées, ...)

Acquérir une méthode permettant de faire un bilan collectif à mi-mandat (questions à se poser, méthodes possibles, objectif).

Programme

1/ Connaître les bases méthodologiques d'un bilan

- Qu'est-ce qu'un bilan ?
- Faire un bilan : Pour qui ? Pourquoi ? Comment ? Avec qui ?

Apports théoriques en lien avec le management de projet

2/ Se situer personnellement et capitaliser sur ses réussites

- Expérimenter des outils de bilan pour se situer personnellement dans son expérience d'élu
- Echange d'expériences afin d'identifier ses leviers et ses forces

Interviews appréciatives, temps de réflexion individuelle

3/ Construire ensemble un outil de bilan

- Sur la base des apports théoriques et des échanges d'expériences : construction collective d'outils de bilan adaptés aux situations vécues

Etude de cas, travaux de groupe

Points forts

Méthodes participatives avec des temps de réflexivité et des temps de travail en sous-groupes pour mobiliser l'intelligence collective, interactivité et mise en situation autour de cas concrets proposés par les participants.

Des ressources seront fournies en fin de formation.



LES SENTIERS
DES POSSIBLES

La lutte contre les constructions illégales : les outils juridiques à la disposition des Maires

Date

Vendredi 09 Juin 2023

Durée

3 heures
9h00 – 12h00

Lieu

Maison des collectivités
CHANGÉ

Intervenant

Christophe FORCINAL
Avocat

Prix

90 Euros

Public

Elus

Niveau

Tous

Modalités de suivi

Présentiel

[Cliquer sur le logo pour accéder à l'offre sur MonCompteFormation](#)



Objectifs

Permettre aux élus d'identifier les procédures juridiques permettant de sanctionner les constructions illégales.

Programme

- Les **personnes habilitées à dresser un procès-verbal** d'infraction aux règles d'urbanisme
- Les différentes options offertes au Procureur de la République
- **L'arsenal répressif** prévu par le Code de l'urbanisme
- La possibilité pour la commune de se constituer **partie civile**
- **L'action décennale en destruction** ouverte à la commune
- Les règles de **prescription**
- Les **misés en demeure et les arrêtés interruptifs** de travaux
- Panorama de **jurisprudence** (amendes prononcées, régularisations possibles, destructions ordonnées....)

Points forts

La formation sera présentée sous une forme chronologique afin **de suivre le cheminement d'un « dossier type »** de construction illégale ou non conforme à l'autorisation obtenue.

Fournir aux participants une **« boîte à outils »** devant leur permettre d'éviter les erreurs de procédure les plus fréquemment commises (formalisme, délais,...)

Date

Septembre 2023

Durée

6h00
9h00 – 17h00

Lieu

Maison des collectivités
CHANGÉ

Intervenant

Groupe Elabor

Prix

180 Euros

Public

Elus

Niveau

Débutant

Modalités de suivi

Présentiel

[Cliquer sur le logo pour accéder à l'offre sur MonCompteFormation](#)



Objectifs

- Acquérir et maîtriser la législation et la réglementation en vigueur régissant les différentes procédures de reprise de sépultures ;
- Intégrer l'aspect psychologique et administratif des reprises de sépultures et être en mesure de répondre aux usagers en conciliant la réglementation et la sensibilité du sujet

Programme

- I) - **LES DIFFERENTES PROCEDURES DE REPRISE DE SEPULTURES** : intérêt, conditions et déroulement
 - A) Procédure de reprise des sépultures établies en Terrain Commun
 - B) Procédure de reprise des concessions à durée déterminée échues
 - C) Procédure de reprise des concessions à l'état d'abandon
 - D) Cas particulier : la rétrocession d'une concession à la commune
- II) - **LES OPERATIONS MATERIELLES DE REPRISE DE SEPULTURE**
 - A) Le relevage physique des sépultures : les exhumations administratives, le sort des restes post-mortem et le respect dû aux défunts
 - B) La destination des monuments, caveaux et signes funéraires : notion de patrimoine funéraire et de sa préservation, le traitement des déchets de cimetière
 - C) Le réaménagement des zones relevées et la tenue des plans et registres

Points forts

Expérience confirmée depuis plus de 10 ans en matière de formation d'accueil et d'informations des élus, agents territoriaux, le formateur s'appuie sur une animation sous forme d'un exposé interactif avec diffusion d'un diaporama incluant les références textuelles complété par la position de l'intervenant à l'appui de son expérience.

Une autre animation consiste en la mise en place d'un atelier questions/réponses avec les élus.

Date

Vendredi 3 février 2023

Durée

6 heures
9h00 – 17h00

Lieu

Maison des collectivités
CHANGÉ

Intervenant

Hugues FOURAGE
Consultant - Formateur

Prix

180 Euros

Public

Elus

Niveau

Tous

Modalités de suivi

Présentiel

[Cliquez sur le logo pour accéder à l'offre sur MonCompteFormation](#)



Objectifs

Permettre aux élus de comprendre comment se construit le budget de leur commune en respectant les règles d'équilibre et seuils d'alerte. Mettre en exergue les enjeux du budget aux regards de la prospective.

Programme

- Rappel des **règles budgétaires**
- Éléments nécessaires à la construction du budget à travers les **informations indispensables.**
- **Questions à se poser** pour l'élaboration du budget
- **Travail sur les chiffres de sa commune à l'aide d'un tableur fourni**

Points forts

Ancien maire et DGS de collectivité, le formateur connaît bien le monde des collectivités locales.

Il privilégie les échanges d'expériences et le travail sur tableur fourni pour commencer à élaborer le budget de sa commune.

Les stagiaires repartent avec le tableur, ce qui permet ensuite de faire plusieurs simulations.

Date

Vendredi 10 mars
2023

Durée

3 heures
09h00 – 12h00

Lieu

Maison des collectivités
CHANGÉ

Intervenant

Vincent SAULNIER
ANDES

Prix

90 Euros

Public

Elus

Niveau

Tous

Modalités de suivi

Présentiel

[Cliquer sur le logo pour accéder à l'offre sur MonCompteFormation](#)



Objectifs

Comment, à travers les différents labels dédiés aux Jeux Olympiques et Paralympique, une collectivité peut organiser des événements pour dynamiser son territoire ?

Programme

Après avoir défini ou redéfini les labels, TERRE DE JEUX 2024 et Génération 2024, nous détaillerons les **opportunités d'animation** du territoire à travers le Label TERRE DE JEUX 2024.

Nous illustrerons les différents exemples par **des actions, des initiatives, des projets** déjà réalisés en métropole et en outre-mer.

Ces exemples d'initiatives permettront de concrétiser les futures actions à mener dans les territoires.

Points forts

La personne en charge de la formation au-delà de sa maîtrise, pourra partager son expérience en tant qu' élu et en tant que secrétaire général de l'association des élus en charge du sport

Remise d'un guide des initiatives locales TERRE DE JEUX 2024 réalisé par l'ANDES



Date

Mercredi 21 juin 2023

Durée

3 heures
09h00 – 12h00

Lieu

Maison des collectivités
CHANGÉ

Intervenant

Vincent SAULNIER
ANDES

Prix

90 Euros

Public

Elus

Niveau

Tous

Modalités de suivi

Présentiel

[Cliquer sur le logo pour accéder à l'offre sur MonCompteFormation](#)



Objectifs

Appréhender le rôle et le fonctionnement des collectivités territoriales au sein du paysage institutionnel sportif en France, afin d'analyser les potentielles **sources de financements mobilisables**.

Programme

Après avoir cité les chiffres clés du sport en France, l'organisation du sport en France sera présentée ainsi que ses **principaux acteurs** avec un focus sur l'ANS (Agence Nationale du Sport).

Les différentes enveloppes et les **critères d'éligibilités** seront identifiés.

Enfin quelques **points de vigilance** à observer lors de la réalisation d'un projet sur son territoire, seront décrits.

Points forts

La personne en charge de la formation au-delà de sa maîtrise, pourra partager son expérience en tant qu' élu et en tant que secrétaire général de l'association des élus en charge du sport.

Remise d'un guide réalisé par l'ANDES.



Fiche d'inscription

Faisant office de devis

Collectivité : _____

Intitulé de la formation : _____

Date et Lieu de la formation : _____

Nom et prénom du stagiaire : _____

Fonction : _____

Prise en charge des frais de formation Collectivité DIF Elu

Adresse de facturation : _____

SIRET de la collectivité : _____

Coordonnées CHORUS PRO : _____

Pour les formations en journée entière, souhaitez-vous une réservation du déjeuner avec le groupe (non compris dans le tarif de la formation) ? oui non

Inscription obligatoire à retourner par courriel :

formation@amf53.asso.fr

Date, signature et cachet de la collectivité

Joël BALANDRAUD

Président



Les informations recueillies via ce formulaire d'inscription sont destinées à un usage strictement interne de l'AMF53. Vos données ne seront en aucun cas communiquées à des tiers. Conformément au règlement général sur la protection des données personnelles (RGPD), vous bénéficiez du droit d'accéder, de modifier, de supprimer ou d'effectuer toute autre action en rapport avec les données personnelles vous concernant. Vous pouvez exercer ces droits par simple demande écrite en vous adressant à contact@amf53.asso.fr

Conditions générales

Contact

Association des Maires, Adjointes et Présidents de communautés de la Mayenne
Maison des collectivités – 21 rue Ferdinand Buisson – Bât. F
53810 CHANGÉ
02.43.59.09.00
formation@amf53.asso.fr

Inscriptions

L'AMF 53 est agréée pour la formation des élus par le ministère de l'Intérieur. Les frais engagés par l'élue qui participe à ses formations sont donc remboursés :

- Soit au titre des crédits formation inscrits dans le budget de la collectivité. Il s'agit d'une dépense obligatoire pour la collectivité (Article L.2123-14 du CGCT). Dans ce cas, l'inscription est effectuée au moyen de la fiche d'inscription proposée ci-après au moins 8 jours avant la session. Elle est adressée par courriel à : formation@amf53.asso.fr
- Soit au titre de droit individuel à la formation (DIF) dédié aux élus. L'inscription est alors effectuée via la [plateforme « MonCompteFormation »](#). Vous pouvez consulter le [guide du financement de la formation en lien](#).

Une convocation est adressée par l'AMF 53, par courriel, confirmant les modalités de déroulement de la session.

Toute inscription annulée dans les 8 jours précédant la date de formation est facturée.

Le nombre de places est limité.

Un minimum de 8 personnes inscrites est nécessaire pour maintenir une session.

